

DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

JUIN 2015

BELARGA endeuillé

Au petit matin du dimanche 31 mai 2015, une véritable tragédie a coûté la vie à Céline et Christophe MEUNIER : un incendie accidentel a provoqué le drame : ils ont pu réussir à sauver la vie de leurs petites filles Louane et Noélie mais très gravement intoxiqués, bien que ranimés sur place et malgré les soins intensifs prodigués ils sont décédés à l'hôpital.

A cette famille si douloureusement touchée, le village entier souhaite exprimer toute son empathie, sa compassion, et ses condoléances attristées.

Jean-Claude MARC

EDITO DU MAIRE

Pour le budget 2015, j'avais demandé à Isabelle de le préparer dans la perspective d'une stabilité des taux d'imposition communaux. Vous le savez sans doute, les budgets (fonctionnement, investissement) doivent être équilibrés à l'Euro près. En gardant les mêmes taux, cet équilibre était impossible à réaliser.

Lors de la séance du 15 avril 2015, après un débat fructueux entre tous les conseillers, il a été décidé d'augmenter à l'unanimité les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti (avec les communes de Tressan et Puilacher, nous avons les taux les plus faibles des communes de même taille) sans toucher au foncier non bâti car le taux de cette taxe est déjà élevé.

Je sais que je renie ma promesse électorale de ne pas augmenter les impôts, mais notre situation budgétaire était intenable : les conseillers municipaux m'ont convaincu de les augmenter graduellement plutôt que d'être obligé de le faire massivement l'an prochain ou dans deux ans. (voir les chiffres du budget plus loin).

En 26 ans d'exercice budgétaire, je n'ai jamais augmenté les taux d'imposition de la commune (dans les années 90, j'avais même fait voter la baisse du taux du foncier non bâti trop élevé)

Les seules augmentations subies datent de 2002-2003-2004 sous la municipalité conduite par Mme MARTIN.

Tout cela peut se vérifier en tapant <http://www.proxiti.info> vous y trouverez toutes les confirmations nécessaires.

Pourquoi alors cette année on a été obligé d'en passer par cette augmentation ?

1/ la baisse des dotations de l'Etat (environ 20%) l'Etat aide les communes avec la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) mais il a décidé pour 2015 mais aussi 2016 et 2017 de la baisser.

2/ le désengagement de l'Etat par ailleurs :

Précédemment, j'ai cité un exemple de ce désengagement : celui du service urbanisme autrefois entre les mains de la DDE, devenue depuis la DDTM, mais qui n'assure plus ce service qui était gratuit pour les communes. La CCVH a aujourd'hui la compétence urbanisme mais le service est devenu payant.

Autres exemples :

- l'entretien des bornes incendie, géré auparavant gratuitement par les pompiers est aujourd'hui à notre charge ;
- le financement des rythmes scolaires : les TAP (temps d'activités périscolaires) il incombe aux communes pour les interventions de personnel qualifié (ex : intervenant anglais, comédien pour l'expression orale, initiation au badminton) avec une participation (sous forme d'aumône) de 50€ par élève de l'Etat.

3/ La population de BELARGA fixée par l'INSEE en 2011 à 451 habitants est aujourd'hui très proche de 600 habitants (le futur recensement se fera en 2016 et ne sera comptabilisé qu'en 2017 pour la DGF, proportionnelle au nombre d'habitants).

Cette augmentation de population engendre des dépenses supplémentaires pour la commune, par exemple les dépenses d'éclairage public...

4/ Les charges de personnel augmentent de façon exponentielle, elles sont aujourd'hui élevées, certes, mais il faut tenir compte des services proposés devenus indispensables pour notre commune.

Le secrétariat de mairie et les surcharges de travail (passeport, carte d'identité, immatriculation de véhicules, rapports avec le trésorier public, dématérialisation...)

L'école et ses services : garderie (maintenant installée à BELARGA), cantine, TAP, avec des élèves de plus en plus nombreux (ce dont nous nous réjouissons !) mais cela a un coût (environ 1 000 € par élève)

Le personnel chargé de la propreté des rues et des bâtiments communaux (ceci est reconnu par les « étrangers » au village lors de leurs promenades ou visites : notre village est bien tenu)

Les Bélarganais dans leur ensemble font preuve de discipline. Mais nous avons été obligés de sévir par une contravention pour une famille qui à plusieurs reprises n'a pas respecté les règles indispensables dans le cadre de dépôts illicites près des containers sous le panneau interdisant ce genre de dépôts.

En conclusion, déjà dans l'année 2014, au sein de la Mairie, nous avons fait un effort important pour éviter toute dépense superflue et resserrer les cordons du budget.

L'année 2015 verra se poursuivre cet effort, à tous les niveaux.

Nous n'avons que deux possibilités dans notre démarche budgétaire : soit on augmente les impôts (c'est toujours difficile à admettre dans un contexte économique peu souriant) soit on s'endette mais là, soyons clairs, les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Nous avons choisi l'augmentation des impôts... à contre cœur.

Jean-Claude MARC

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vote des taux d'imposition

Voici donc les nouveaux taux des impôts communaux au titre de l'année 2015 : (votés à l'unanimité)

| | 2014 | 2015 |
|--------------------------|---------|---------|
| Taxe habitation | 10,35 % | 11,66 % |
| Taxe foncière (bâti) | 16,50 % | 18,59 % |
| Taxe foncière (non bâti) | 83,35 % | 83,35 % |

Vote des documents comptables

Pour la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2015, les documents comptables de l'année 2014 et les prévisions budgétaires de 2015 ont été remis à tous les conseillers.

Compte Administratif

Le compte administratif 2014 de la commune est conforme au compte de gestion du Trésorier Percepteur de Clermont-l'Hérault.

Résultats votés à l'unanimité

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement : | 358 465, 01 € | 358 465,01 € |
| Section d'investissement : | 212 957,97 € | 212 957,97 € |
| TOTAL DU BUDGET : | 571 422,98 € | 571 422,98 € |

Le principe général de l'équilibre budgétaire est respecté comme il se doit.

Vote du budget: Le budget a été approuvé et voté à l'unanimité des conseillers municipaux présents ce jour-là.

La Passe à poissons

ATTENTION TRAVAUX !

Pendant les quatre mois de travaux qui auront lieu durant l'été 2015 sur le seuil de la Pansière, la prudence et la vigilance seront de mise sur le site : interdiction d'accès au chantier, respect des consignes de sécurité qui seront affichées, **interdiction de baignade sur le territoire de la commune**. Les prélèvements et analyses des eaux de l'Hérault ne seront pas effectués. Nous comptons sur votre civisme et nous vous remercions pour votre compréhension !



Maîtrise d'Ouvrage : Département de l'Hérault

Principaux partenaires : Agence de l'eau, services de l'Etat, Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault.

URBANISME

AUTORISATION DE VOIRIE

Les demande de permission de voirie (exemples : demandes de stationnement pour déménagement, demandes de mise en place d'échafaudage, manifestations diverses, etc...), les DICT, etc, doivent impérativement être transmises **à la mairie au minimum 6 jours ouvrés avant le commencement des travaux**, afin de permettre l'instruction administrative préalable à l'engagement juridique de la collectivité.

Pour les voies communales, cette autorisation est délivrée par arrêté du Maire de Bélarga.

Un formulaire de demande (disponible sur internet) doit être dûment rempli.

Les autorisations de voirie sont précaires et révocables. Elles sont délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

Le bénéficiaire de l'autorisation est responsable des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et les piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation, etc...

LES MARRONNIERS

Le 11 mars dernier s'est déroulée l'inauguration de la résidence des Marronniers en la présence des nouveaux locataires (ils ont pu emménager courant février) et également du Président du Conseil Général, du Président de Hérault-Habitat, du Président de la CCVH, des architectes maîtres d'œuvre et de Jean-Claude Marc.



LA VIE DU VILLAGE

NECROLOGIE

A la fin du mois de Mars, disparaissait Jean ALEA.

Il allait avoir 86 ans.

Avec sa femme Gilberte, ils étaient arrivés à BELARGA en octobre 1952 pour occuper les postes d'enseignants dans les écoles de Filles et de Garçons.

Ils n'allaient plus quitter notre village, en élisant domicile d'abord au sein du bâtiment communal, puis dans une propriété achetée à Mr Denis Fournier, grande figure de notre village dont tous les anciens se souviennent.

Dès Janvier 53, Jean devenait secrétaire de la Mairie de BELARGA en remplacement de Mr Molinié.

Il allait le rester sous les mandats du Maire Vincent VIDALLET, puis de René GAZAGNES et ce, jusqu'en 1977, 24 ans à ce poste, mais comme il n'aimait guère les honneurs, il préféra ne pas attendre la médaille qui lui était promise pour ses 25 ans de secrétaire de Mairie.

Sa carrière d'enseignant, il l'a poursuivie comme Professeur de Maths au Collège de PAULHAN de 1962 à 1967.

A cette date, il n'a pas résisté à l'appel amical de Pierre RAZIMBAUD directeur du Lycée Agricole de Gignac, lycée installé depuis peu dans l'ancien marché aux raisons de la Vallée de l'Hérault.

Après le décès de son ami, il est devenu, à son tour, directeur du lycée. Gilberte sa femme l'a rejoint comme enseignante.

Ils ont terminé leurs carrières professionnelles dans cet établissement en 1986 après l'avoir développé considérablement : Jean ALEA a donné l'impulsion, fait reconnaître à l'échelle régionale ce lycée qui continue de grandir en offrant de plus en plus de possibilités de métiers aux nombreux élèves.

A sa mort il a souhaité l'intimité.

Mais il nous appartenait de lui rendre hommage ; un homme droit, juste, un enseignant (on dit à l'ancienne aujourd'hui) aimé et respecté de ses élèves, il avait gardé de très bonnes relations avec beaucoup d'entre eux.

A Gilberte, à son fils Guy et sa femme Marie, à toute leur famille, le village entier présente ses condoléances sincères et amicales.

Jean-Claude MARC

LE MOT DE MONIQUE FLORES

Afin de couper court à toutes les « versions » qui circulent sur les motivations de mon départ du Conseil Municipal je souhaite en expliquer moi-même les raisons.

Tout d'abord je vous remercie de tout cœur pour m'avoir élue par deux fois conseillère municipale et donc de votre confiance. Ayant passé les meilleures périodes de mon enfance et adolescence, j'ai fait le choix de me poser ici pour y passer ma retraite. J'avais donc décidé de mettre mon temps libre au service du village et c'est avec bonheur que je me suis lancée dans cette aventure. Venant d'un milieu professionnel totalement différent j'ai découvert un univers administratif intéressant, complexe, mais surtout ce qui me tenait le plus à cœur, c'était et c'est de créer un contact très chaleureux avec les habitants du village. Je n'avais pas l'intention de repartir en campagne en 2014 mais je me suis laissée convaincre. A l'automne à la suite des graves inondations, je me suis retrouvée en première ligne M. le maire ayant été sinistré, et, pendant 3 mois je me suis investie à

fond. Ce n'est pas le poids des responsabilités qui m'a découragée mais la charge de travail (présence à la mairie 8 h par jour minimum, auxquelles il faut ajouter ma présence aux diverses réunions extérieures pour représenter la municipalité). Je me suis épuisée et j'ai réalisé qu'il me fallait arrêter là et reprendre le cours de ma retraite sereinement. C'est pourquoi j'ai donné ma démission à M le Préfet. A présent je vais très bien, je profite de ma famille et de mes amis et je m'intéresse toujours autant à la vie du village et je partagerai avec vous, avec le même plaisir, tous les événements qui y seront organisés.

Je vous remercie encore pour votre confiance et vous souhaite, à tous, un bon été.

Amicalement

Monique Florés

Nous avons tous vécu un dernier trimestre 2014 difficile (et Monique en particulier). Les Conseillers municipaux ont beaucoup travaillé sur de nombreux dossiers de sinistres, conséquences des dégâts sur la voirie communale, soutenir les familles dans la peine et de dénuement, pallier mon absence consécutive au sinistre personnel...

Avant Noël, Monique a craqué elle m'a fait part de son intention de démissionner.

J'ai essayé de la raisonner, lui proposant de se mettre au vert totalement pendant plusieurs mois et qu'ensuite elle pourrait juger du bien-fondé de son intention... Rien n'y a fait. J'en ai pris acte tout en le déplorant car Monique, toujours présente, jouait un rôle important au sein du Conseil Municipal.

Pour le moment, nous ferons l'économie d'un troisième adjoint. Le travail pour le CM s'en trouve sensiblement modifié, voire alourdi, il faut y ajouter l'absence de Jean-Paul ALCARAZ depuis plusieurs mois, luttant avec une énergie et un courage formidable, contre la maladie, il a pu récolter les premiers fruits de ses efforts ; les résultats de ses derniers examens sont fort encourageants, il a repris du tonus et on souhaite vivement son retour parmi nous au CM car il a toujours été un élément disponible et très efficace donc indispensable.

Jean-Claude MARC

BIBLIOTHEQUE

En mars la bibliothèque accueillait « Vanille la chenille » spectacle de la Compagnie théâtrale francophone destiné aux tout-petits qui ont beaucoup apprécié ce moment privilégié.



Le spectacle était suivi d'un atelier pédagogique.



En mai les classes de CE1 CE2 et CM1 CM2 ont participé au vote du prix des incorruptibles avec toujours le même enthousiasme.

La bibliothèque fermera ses portes du 10 juillet au 14 août.

Pour rappel les horaires d'ouverture sont les suivants :

lundi de 15h30 à 18h

jeudi de 16h à 18h30

AUTOUR DE L'ÉCOLE : Les principaux projets de l'année 2014/2015

- La classe des CM1/CM2 est partie en **classe découverte** sur 3 jours les 11, 12 et 13 mai. A bord d'une **péniche**, ils ont navigué sur le Canal du Midi, passé les écluses, ou encore visité l'oppidum d'Ensérune. Un séjour original et enrichissant.



- La classe des CE1 est aussi partie en **classe découverte** aux mêmes dates. Logés dans une éco-structure dans le Tarn (à Labastide-Rouairoux), les élèves ont participé à des activités de **sport et nature**. Des souvenirs mémorables pour tout le monde !



- La classe des CE2/CM1 a suivi un **projet danse** avec une intervenante, Pascale Jurquet. 10 séances de 1h15 ont été mises en place et un spectacle a été organisé sur le temps scolaire le vendredi 22 mai à la salle des fêtes de Bélarga.



- Le **projet musical avec M. Schneider et l'école de musique de Gignac** (classes de CE2/CM1 et CM1/CM2) s'est terminé récemment. Les enfants ont ainsi créé une chanson et l'ont enregistrée. **Un CD** a été conçu et vendu aux familles pour garder une trace de ce travail collectif. **Un concert** a même été organisé le 22 mai au soir à l'abbaye d'Aniane avec les autres écoles participant au projet.

- **Projet occitan** : en lien avec l'enseignante référente des langues régionales sur l'académie, Mme Esco. Les élèves de CE1 ont travaillé à partir d'une **BD** en occitan. Un **jeu de piste** sera organisé sur la fin d'année dans le village pour réhabiliter la langue des anciens.
- En partenariat avec **l'association France Bénin**, les élèves de CE1 ont fait partir des **colis humanitaires** pour aider les élèves des villages béninois à avoir du matériel scolaire. Ainsi, le matériel, trop ancien ou ne servant plus à l'école, a donc été donné. Être citoyen du monde c'est aussi penser aux plus démunis et se rendre utile dès qu'on le peut.

Le partenariat est renouvelé pour l'an prochain et des colis plus conséquents seront confectionnés.

- Toutes les classes de l'école, cette année encore, participent au **concours "les Incorruptibles"** en partenariat avec la bibliothèque de Bélarga. Le principe consistait à lire 5 ouvrages de littérature de jeunesse et à exprimer son point de vue sur son livre préféré. Un vote a été organisé à la bibliothèque le 18 mai pour élire le livre favori de chaque classe.
- **Projet Déchets et Tri** : intervention du SIVOM sur le thème de la **gestion des déchets** dans toutes les classes. Un grand projet d'école sur le tri sera mis en place sur l'année scolaire prochaine.
- Comme l'an passé, **une exposition** de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga aura lieu le **samedi 20 juin**. Les élèves du RPI vont y exposer quelques-uns des travaux d'arts plastiques réalisés durant l'année scolaire.

Beaucoup de projets ont été mis en place cette année à l'école, certains seront d'ailleurs prolongés sur les années prochaines.

L'équipe enseignante souhaite à tous les enfants et leurs familles un bon été, pour revenir reposés et motivés à la rentrée prochaine !

Remise de livres aux élèves de CM2

Pour la troisième année, les municipalités de Bélarga et de Tressan remettront aux élèves du CM2 des livres pour accompagner les futurs 6^{ème} vers le collège.

Cette année, nous avons choisi un atlas et un petit dictionnaire d'anglais-français.

Bonnes vacances d'été, mettez-vous en forme pour septembre.

T.A.P. Traduction pour les non initiés : temps d'activités périscolaires

Chaque vendredi après-midi, c'est TAP !

Chaque enfant bélarganais a pu pratiquer à tour de rôle trois activités par après-midi : anglais, sports collectifs, expression corporelle, travail manuel, code de la route et maîtrise du vélo, jeux de plein air, tri sélectif, jeux de cartes, écriture de contes et de dialogues.

La fréquentation ne faiblit pas et l'intérêt pour les activités proposées reste toujours aussi vif.

La point d'orgue des TAP a été notre après-midi carnavalesque. Derrière le sépion qu'ils avaient fabriqué, les enfants masqués par leurs œuvres, ont joyeusement défilé dans le village et interprété des petits intermèdes d'expression corporelle, une joyeuse ribambelle encadrée par tous les intervenants et les parents.

Un bon goûter a réuni tous les participants autour des crêpes préparées par l'Artisan Crêpier et offertes par la mairie et des gâteaux offerts par les mamans.

Nos rendez-vous du vendredi continuent jusqu'aux vacances d'été et l'équipe de la commission école est déjà occupée à planifier les activités des TAP pour septembre.

Bonnes vacances d'été et à bientôt.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou de le télécharger sur internet (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1367.xhtml>) et de venir déposer votre inscription en mairie accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les retardataires doivent savoir qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2015, au plus tard, pour se faire inscrire.

Une permanence en mairie pour recevoir les inscriptions sera tenue le 31 décembre de 10h à 12H.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Allongement de la durée de validité :

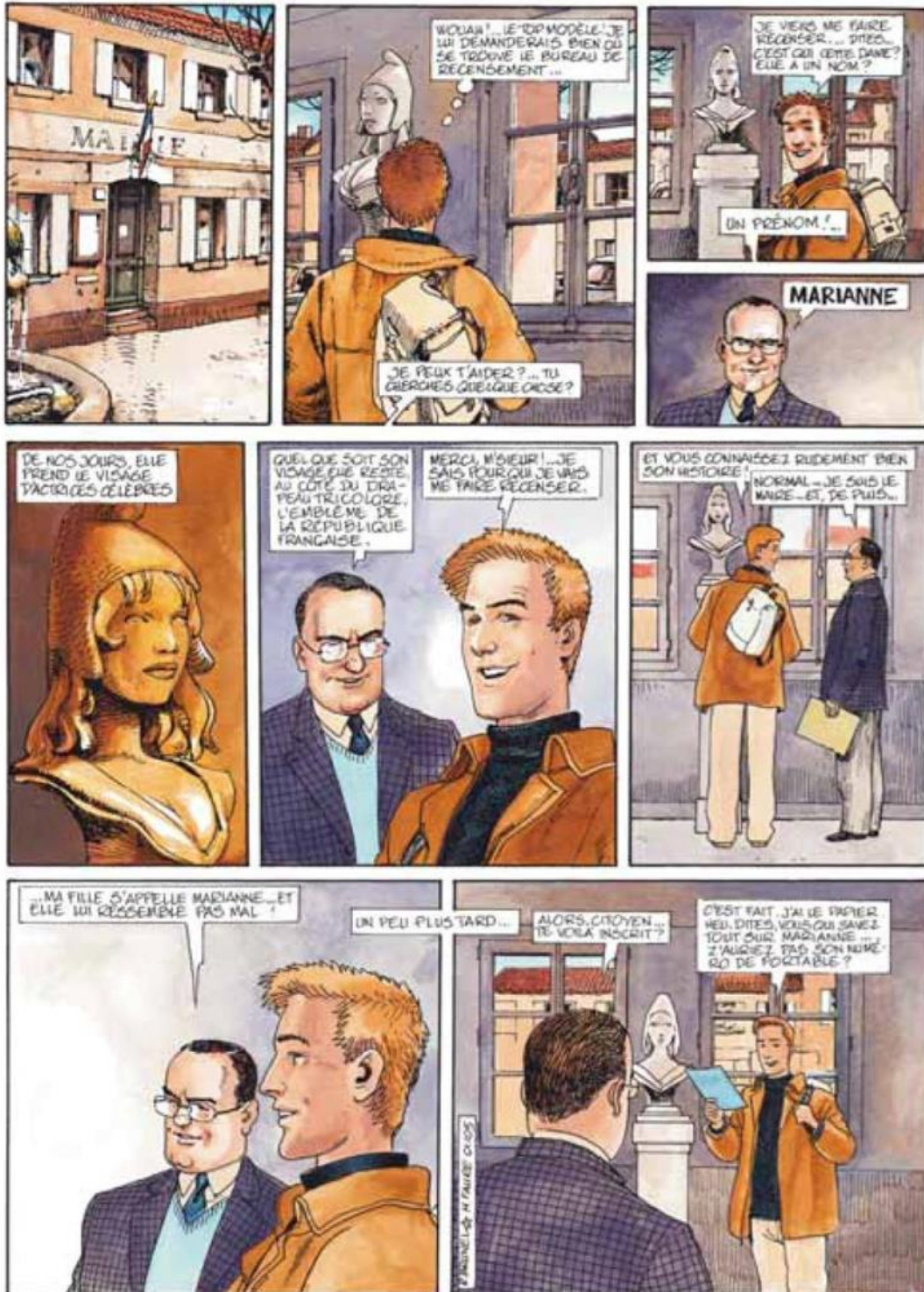
Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) passe de 10 à 15 ans.

Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. Les cartes d'identité pour les personnes mineures restent valables 10 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement à 16 ans (Michel faure)



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Cette année encore dans le cadre du service rendu par la Police Municipale nous vous informons qu'un service « opération tranquillité vacances » vous est proposé.

Ce service, gratuit, consiste en une surveillance de votre domicile, par maraude de l'équipe de la Police Municipale lors de votre absence.

Nous joignons à ce bulletin une fiche de renseignements que vous pouvez remplir et remettre à la mairie si ce service vous intéresse.

FESTIVITES

Comme à l'habitude, la Mairie organise le lundi 13 juillet une soirée animée par le DJ GERALD avec un repas dont le menu se compose d'un apéro, d'une entrée et d'un plat principal (une seiche à la rouille spéciale Annie) suivi de fromage et dessert.

Pour parfaire l'organisation de la soirée, nous devons faire les inscriptions assez tôt.

Le paiement se fera à l'inscription, nous devons limiter le nombre de convives à 240 personnes, priorité sera donnée aux Bélarganais et à leurs invités.

Prix du repas : 6 € pour les habitants du village

12 € pour les extérieurs

Merci de bien vouloir vous inscrire à la Poste, à l'épicerie ou à la Mairie avant le 3 juillet.

PS :

n'oubliez pas vos couverts, assiettes et verres !

Si vous êtes un groupe, venez réserver votre table vers 18 heures car ensuite il est difficile de trouver des places pour les groupes.

SIVU BELARGA-CAMPAGNAN

Dans le précédent bulletin, nous vous faisons état des dégâts occasionnés par les intempéries de septembre sur une partie du réseau des eaux usées, avec le lot des interrogations qui s'en suivaient.

Nous en savons un peu plus aujourd'hui. La solution ne nous satisfait pas pleinement mais après d'après discussions, la police de l'eau, l'agence de l'eau, l'Onema et le Conseil Général (par la voie du SATESE) nous enjoignent de ne plus traverser le cours d'eau du Dardaillon et nous demandent une réfection du réseau en passant, par encorbellement, par le pont de la RD 32. Les berges étant toujours très accidentées, le chemin sera interdit à toute circulation (à partir de la pompe de relevage) et l'accès en sera empêché par une barrière.

Les travaux ne démarreront qu'après notification de prise en charge par les organismes qui sont susceptibles de financer une partie des travaux et obtention des droits de passage des particuliers concernés par les travaux.

Dans l'attente, nous vous recommandons la plus grande vigilance sur les abords des deux rivières et du fleuve, les berges étant, par endroits, très instables.

LA GUINGUETTE

Nous renouvelons l'expérience de l'an passé et Annie viendra installer son camion de restauration ambulant. Contrairement à l'an passé son camion restera tout l'été à partir de la mi-juin mais conservera ses horaires de fermeture le soir à 22 heures au plus tard. Nous avons réitéré cette option cet été pour éviter les nuisances nocturnes tout en ayant un petit coin où se restaurer et se désaltérer sous les arbres.

Annie (qui nous préparera également le repas du 13 juillet) vendra des boissons fraîches, des glaces, et des plats cuisinés, « style commerce de plage ». Cette autorisation inclut bien sûr le paiement d'une redevance.

STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Les nombreux chats errants qui vivent dans le village ont fait l'objet d'une campagne de stérilisation. Dans un premier temps, la mairie de Bélarga s'est rapprochée de l'association La Pomponnette et lui a versé deux subventions de 500 €. L'association a capturé et fait stériliser 17 femelles, 6 mâles, un chat gravement blessé a été amputé pour un coût total chez le vétérinaire de 1236.60 €. Bien qu'ayant dû puiser sur ses fonds propres, l'association ne nous a pas compté les frais de capture et de transport aller-retour chez le vétérinaire. Nous remercions la présidente Véronique Mas et les membres de son association pour l'aide apportée.

Ensuite, nous nous sommes rapprochés de la fondation 30 millions d'amis qui nous a consenti une aide de 1200 €. 8 mâles et 11 femelles ont été amenés chez le vétérinaire et notre crédit est pratiquement épuisé. Seule une femelle particulièrement rusée échappe à toute capture.

Merci à 30 millions d'amis pour le financement et aux bélarganais qui ont capturé, amené et récupéré les chats chez le vétérinaire.

COMMERÇANTS ET COMMERÇANTS ITINÉRANTS

En plus des commerces et artisans dont vous trouverez la liste en fin de bulletin, sachez que :

- Chaque mardi matin **le boucher** est sur la place à partir de 10 heures,
- Tous les mercredis matin, **Julie la poissonnière** est sur place à partir de 8 heures,
- Un « **salon de coiffure ambulant** » vient à Bélarga tous les mois et le planning des passages est affiché en Mairie,
- Le vendredi matin de 9h à midi, Valérie vend ses **coquillages** devant l'épicerie,
- Le mercredi soir le **camion de pizza CAZ'A PIZZA** est installé sur la place devant la mairie à partir de 19 heures (commandes possibles au 07 83 65 10 86),
- L'**épicerie** sera ouverte cet été du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 17h à 19h.

LA VIE ASSOCIATIVE

La Sophie Bélarganaise Pétanque

La saison 2015 a commencé pour notre club et bat son plein

Le 17 avril les joueurs et joueuses se sont réunis pour recevoir les nouvelles tenues en présence des sponsors Amb Décap représenté par M. Minot Bernard et Cadet Benoit directeur de la société Pargoire Cadet.

Nous les remercions pour le soutien financier qu'ils apportent au club.



La Sophie compte, à ce jour, cartes de membres de personnes

Bélarganaise entre licences et une cinquantaine

Nous avons organisé le 28 décembre un loto qui a eu un grand succès merci à toutes les personnes qui ont participé.

L'inter-village qui regroupe Bélarga, Canet, Brignac, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Aspiran, Le Pouget, Saint-Pargoire, Pouzol, Paulhan, Vendémian a commencé le 7 avril et se terminera le 23 juin.

Le challenge des 55 ans et plus se déroule du 1 avril au 17 juin les mercredis, il a eu lieu à Bélarga le 15 avril : 118 joueurs et joueuses y ont participé. Félicitations à Marie-France, Danielle, Maurice et Jean-Louis.

La Sophie est engagée en championnat des clubs de l'Hérault. Nous sommes en première division dans la poule avec Montferrier-sur-Lez, Saint-Gely-du-Fesc, Saint-Bauzille-de-la-Sylve et le Cap d'Agde. Nous les avons reçus le vendredi 5 juin à 19 h où de belles parties se sont déroulées.

Le lendemain nous avons organisé le challenge Cadet Didier concours départemental doublette doté de 300 euros plus les mises.

Le 27 juin un repas ouvert à tous avec brasucade de moules et mouton à la broche sera organisé

Le 14 juillet nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les bélarganais et bélarganaises qui le souhaiteront.

Dans le mois d'août nous organiserons notre sardinade traditionnelle. Nous terminerons la saison par un concours départemental doublette le 12 septembre.

Nous tenons à remercier tous les joueurs bénévoles qui nous ont permis de réaliser un nouveau terrain à côté de la salle polyvalente avec l'autorisation de la mairie l'aménagement a été financé par la société de pétanque.

Nous souhaitons aux bélarganais et bélarganaises de passer un bel été

Le Président Jean-Paul CARRIERE et le Bureau



Toute l'équipe du Comité des fêtes de Bélarga tient à vous remercier pour votre importante participation à notre première manifestation du 4 avril. Nous allons tout faire pour que d'autres belles organisations se mettent en place pour animer au mieux le village.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre actif car nous avons toujours besoin de bonne volonté pour entreprendre de belles choses. A très bientôt.

Toute l'équipe du Comité

Association de pêche l'Hameçon Indépendant entente BELARGA-TRESSAN -ASPIRAN

Journée traditionnelle et lâcher de truites de l'Hameçon Indépendant : L'Hameçon Indépendant a organisé sa traditionnelle journée à Bélarga. Pour ce faire, un lâcher de truites a été effectué dans le fleuve Hérault.

Les rares enfants ont ainsi pu s'initier à la pêche. A midi, tout le monde se retrouva pour l'apéritif et le repas.

Une journée très conviviale où se sont rencontrés petits et grands pêcheurs ou non pêcheurs dans la bonne humeur. En fin d'après-midi, les participants étaient unanimes pour saluer les organisateurs, qui vous donnent rendez-vous à l'année prochaine.

Le Président, Jean Schwertler

Le Judo-Club de Bélarga

Depuis plus de quatre ans (déjà), le Judo Club de Bélarga permet à plus d'une trentaine d'enfants de s'initier ou de poursuivre leur apprentissage au Judo. Trois cours ont lieu le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Pierre BOULAND professeur DE-JEPS appartenant à la Fédération Française de Judo, anime ces cours dans le respect des valeurs du Code Moral de Judo. Cette année il a dû être suppléé par son fils pendant trois mois à la suite d'une blessure au genou.

Durant son absence, les judokas Bélarganais ont été entraînés en vue de la saison des compétitions.

Félicitations à nos jeunes judokas qui ont obtenu de bons résultats lors des 4 rencontres interclubs, l'une à Gignac, Saint-Paul et Valmalle, Lamalou-les-Bains et Poussan.

10 clubs étaient représentés avec plus de 200 judokas à Gignac et Lamalou-les-Bains, 5 clubs avec plus de 100 judokas à Saint Paul et Valmalle, et 15 clubs à Poussan.

Au total 21 participants et cependant beaucoup de médailles brillamment obtenues : 21 médailles, dont 8 d'Or, 4 d'Argent et 8 de Bronze et 1 place de 5ème.



Remercions les parents du club de Judo de Bélarga qui par leurs présences ont soutenu leurs enfants à l'appel de leurs noms pour dissoudre l'inquiétude du combat.

Les résultats, dans l'ensemble, ont été satisfaisants, particulièrement pour nos jeunes ceintures blanches qui ont su surmonter l'appréhension du combat devant des ceintures supérieures. Grâce à la technique des mouvements apprise tout au long de l'année, nos judokas ont su prouver que le Judo n'est pas l'apanage de la force.

Au final de chaque poule nos judokas Bélarganais ont porté sur leurs épaules l'éclat de la modestie et du courage : Clef de voûte du chemin à parcourir. Nos félicitations à tous.

- Saint-Paul et Valmalle :

Catégorie POUSSINS : Médaille Or : NARJOUR Matthieu et DUREUX Clément

Médaille Bronze : BLANC Léo

Catégorie BENJAMINS : Médaille Bronze : LAVEAU Erwan et NARJOUR Camille

- Lamalou-Les-Bains

Catégorie POUSSINS : Médaille Argent : EL OURAINI Walid

Médaille Bronze : BLANC Léo

Catégorie MINI POUSSINS : Médaille Argent : EL OURAINI Ryad

Catégorie BENJAMINS : Médaille Or : BOIX Julien

Médaille Bronze : LAVEAU Erwan et NARJOUR Camille

Félicitations à HASSANI Nawfal ceinture Blanche pour sa première compétition. (À suivre)

- Gignac

Catégorie POUSSINS : Médaille Bronze : BLANC Léo

Catégorie BENJAMINS : Médaille Argent : LAVEAU Erwan

Médaille Bronze : NARJOUR Camille



- Poussan :

Catégorie MINI POUSSINS : Médaille Or : EL OURAINI Ryad

Catégorie POUSSINS : Médaille Or : EL OURAINI Walid, NARJOUR Matthieu et HASSANI Nawfal

Médaille Bronze : BLANC Léo

Catégorie BENJAMINS : Médaille Or : LAVEAU Erwan

Médaille Argent : NARJOUR Camille

Le 20 juin prochain nous vous invitons à la remise des diplômes et ceintures pour les judokas (petits et grands) à la salle des fêtes de Bélarga à partir de 10h.

L'après-midi, à partir de 14h00, se déroulera le premier **Challenge de Prades Judo de Bélarga**. Les Mini-poussins /es, Poussins /es, et les benjamins /es, de Bélarga rencontreront des judokas de 4 autres clubs, soit environ une centaine de compétiteurs.

Venez nombreux soutenir les bélarganais et les bélarganaises engagés.

Au plaisir de vous voir venir fouler les tatamis.

Pierre BOULAND et les membres du club de Judo de Bélarga.



DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

ERRATUM:

Lors d'un décès, vous pouvez contacter :

- pour le glas André et Colette CUNY au 04.67.25.20.85,
- pour la prière au cimetière Michel et France SIOHAN-CUNY au 06.33.65.15.39.

Le mémo du tri

Légende :

Point tri

- Colonne à emballages
- Colonne à papier
- Colonne à verre

- Bac vert
- Composteur
- Bac gris

- Déchetterie
- Site d'inerte d'Aspiran

- Associations
- Revendeurs



| | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|--------------------------------|---|
| Aérosol | ● | Cagette | ● | Herbicide, pesticide | ● | Polystyrène (gros volume) | ● |
| Ampoule classique (filament) | ● | Cahier | ● | Huile de vidange | ● | Porcelaine, faïence | ● |
| Ampoule basse conso | ● | Canapé | ● | Jouet | ● | Pot de confiture en verre | ● |
| Annuaire | ● | Canette métal | ● | Journaux | ● | Pot de crème, yaourt plastique | ● |
| Appareil électroménager | ● | Caoutchouc | ● | Laine de verre | ● | Pot de yaourt en verre | ● |
| Assiette | ● | Carton | ● | Lampe | ● | Pot de peinture | ● |
| Balayures | ● | Cartonnette | ● | Lingette, mouchoir | ● | Poterie, pot de fleur | ● |
| Baril de lessive | ● | Cartouche d'encre | ● | Litière d'animaux | ● | Produit chimique | ● |
| Barquette aluminium | ● | CD / DVD / K7 | ● | Livre | ● | Radiographie | ● |
| Barquette plastique | ● | Chaussures | ● | Magazine, revue | ● | Rasoir jetable | ● |
| Barquette polystyrène | ● | Classeur | ● | Matelas | ● | Réfrigérateur | ● |
| Batterie de voiture | ● | Coquilles d'huître et de moule | ● | Médicament | ● | Restes de produits toxiques | ● |
| Bidon en plastique | ● | Coquille d'œuf | ● | Mégots | ● | Restes de repas | ● |
| Bidon d'huile de vidange vide | ● | Coton-tige | ● | Meuble, literie | ● | Sac d'aspirateur | ● |
| Blisters | ● | Couche-culotte | ● | Miroir | ● | Sac en papier propre | ● |
| Bocal en verre | ● | Couvercle métal de bocal | ● | Moquette | ● | Sac plastique | ● |
| Boîte à oeufs (carton) | ● | Dentifrice (tube) | ● | Nappe en papier | ● | Sèche-cheveux | ● |
| Boîte à oeufs (plastique) | ● | Eau de javel (berlingot) | ● | Néon classique | ● | Seringue | ● |
| Boîte de camembert | ● | Eau de javel (bouteille) | ● | Néon basse conso | ● | Serviette en papier | ● |
| Boîte de conserve | ● | Enveloppe | ● | Objet en terre cuite | ● | Stylo | ● |
| Boîte métallique | ● | Enveloppe à fenêtre | ● | Ordinateur | ● | Table à repasser | ● |
| Bombe de peinture | ● | Epluchures | ● | Papier cadeau | ● | Taille d'arbre | ● |
| Bombe mousse à raser | ● | Essuie-tout | ● | Papier déchiqueté | ● | Téléphone portable | ● |
| Bouchon liège | ● | Fibro-ciment (sans amiante) supérieur à 1 m ² | ● | Papier de bureau | ● | Téléviseur | ● |
| Bouchon en plastique sur bouteille plastique | ● | Fibro-ciment (sans amiante) inférieur à 1 m ² | ● | Papier gras | ● | Thé (avec son sachet) | ● |
| Bouteille de gaz | ● | Film plastique | ● | Papier peint | ● | Tuyau d'arrosage | ● |
| Bouteille en plastique | ● | Flacon plastique | ● | Perceuse, tondeuse | ● | Ustensile de cuisine en métal | ● |
| Bouteille en verre | ● | Fleurs fanées | ● | Pile | ● | Vaisselle | ● |
| Bouteille / pot en verre cassé | ● | Gel douche | ● | Planche de bois | ● | Vaisselle en verre cassé | ● |
| Bouteille plastique d'huile | ● | Gobelet en plastique | ● | Plâtre (qté supérieur à 1 m ²) | ● | Végétaux | ● |
| Bouteille verre d'huile | ● | Gravats supérieur à 1 m ³ | ● | Plâtre (qté inférieur à 1 m ²) | ● | Vélo, cycle | ● |
| Branchages | ● | Gravats inférieur à 1 m ³ | ● | Pneu | ● | Vêtement | ● |
| Brique alimentaire | ● | Grillage, métal | ● | Poêle, casserole | ● | Viande (en petite quantité) | ● |
| Café (avec le filtre) | ● | Herbe | ● | Poissons (en petite quantité) | ● | Vitre | ● |



Point Tri

Colonne à emballages

Colonne à papier

Colonne à verre

Syndicat Centre Hérault
 Route de Canet - 34800 ASPIRAN
 communication@syndicat-centre-herault.org

Contacts téléphoniques du Lundi au Vendredi
 de 09h à 12h et de 14h à 17h
 Tél. 04 67 88 44 96 - Fax 04 67 88 18 47

AGENDA

Deuxième semestre 2015

- 13 juillet soirée républicaine salle des fêtes à partir de 19h00
- 14 juillet apéritif républicain à la salle des fêtes à partir de 11h30
- 11 Novembre commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale
- 6 et 13 décembre élections régionales

Sortie souvenir

En souvenir de Céline et de Christophe MEUNIER, une sortie en V.T.T. au lac du Salagou est organisée par leurs amis le dimanche 5 juillet prochain.

Le rassemblement est prévu devant la salle des fêtes de Bélarga à 9H15-9H30 pour un transfert au lac du Salagou, le parcours sera compris entre 15 et 20 kms pour tous niveaux. Un déjeuner tiré du sac clôturera cette sortie en partageant un verre en mémoire de Christophe et Céline. Nous pourrons, à cette occasion constituer une cagnotte (maxi 5 euros / personne) afin de leur confectionner une plaque.



LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE BELARGA

| | | |
|---|---|--|
| EPICERIE: Le panier gourmand Mme GARCIA Nadine | 04.67.24.21.46 lepaniergourmand@gmail.com | Place de la République - 34230 BELARGA |
| RESTAURATION "Chez Mamie" Mme PELLING Julia | 04.67.25.34.05 | 34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA |
| TRAITEUR : Vatou Traiteur | 04.67.25.10.03 | 13, rue du Barry - 34230 BELARGA |
| ARTISAN CREPIER Mme BONNADIER Marie | 06.16.47.54.55 www.crepeadomicile.voila.net | 12, Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA |
| CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX | 04.67.25.36.19 | Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA |
| VIGNERON PRODUCTEUR Domaine des 4 amours | 04.67.24.60.89 | 10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA |
| MOULIN DE BUSSAC M. CAZOTTES Didier | Vente de miel et huile d'olive Bélarga 06 27 86 61 65 - 06 13 07 67 51 | 1, Route de Puilacher - 34230 BELARGA |
| DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David | domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88 | Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis... 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA |
| ELECTRICITE M. FILLIETTE Jean-Claude M. WHITEHEAD William | 06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31 06.10.81.95.92 bill@heraultps.com | Route de Plaissan - 34230 BELARGA 9, rue de la Faucille - 34230 BELARGA |
| MACONNERIE M. CANO David M. MAURICE Frédéric M. IMOUGAR Hussain | 04.67.25.32.31 06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com 04.99.57.07.18 | Chemin des Condamines - 34230 BELARGA 12, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA 6, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA |
| FERRONNERIE M. FEUVRIER Nicolas | 04.67.42.75.38 ferroneriesaintjean@wanadoo.fr | 5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA |
| PLOMBERIE- CHAUFFAGE M. SGHIR Ahmed M. SIMON Yannick | 06.60.05.15.49 06.50.62.77.07 | Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA Les Berges de l'Hérault - 34230 BELARGA |
| PLAQUISTE M. BYACHE Eric | 06.15.50.87.31 | 13, Montée des Chênes - 34230 BELARGA |
| STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC | 04.67.89.67.20 | 19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA |
| DECAPAGE AEROGOMMAGE M. MINEAU Bernard | 07.70.16.57.78 ambdecap@orange.fr | A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA |
| CARRELAGE / SOLS SOUPLES M. GRISONI Jean-François | 06.78.98.25.80 | Pose de sols souples, carrelage, faïences, peinture Chemin du Champ du Four - 34230 BELARGA |
| SELLERIE M. COMBELLES Eliakim | 06.21.95.61.85 | 44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA |
| INFIRMIERS Ms DUREUX Cécile et Ludovic | 04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 assistanceinfirmiere@laposte.net | Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA |
| LANGUEDOC PREVENTION M. MARGUERITE Jean-Louis | 04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 lanquedocprevention@hotmail.fr | 24, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA |
| GARAGE A.M.G.A M. ALLINGRY Jérôme | 06.16.99.24.57 04.99.57.04.39 | Montée des Chênes lieu-dit Le Puech 34230 BELARGA |
| FL34 animation Sono, éclairage, M. FORTE Frédéric | 06.75.49.15.59 | 27, avenue du Grand Chemin 34230 BELARGA |

